



European Surf Rowing Federation

Directives d'adhésion relatives à la cotisation à la Fédération Européenne de Surf Rowing (ESRF)

1. Une ligue nationale d'aviron-surf ou toute autre organisation nationale d'aviron peut entrer dans l'ESRF moyennant le paiement de €100 de cotisation annuelle qui permettra à tous ses membres de bénéficier des offres de l'ESRF.
2. Si un individu souhaite entrer dans l'ESRF et n'est pas membre d'une organisation nationale adhérente alors l'individu peut payer directement à l'ESRF une cotisation de €50.
3. L'adhésion à l'ESRF permet au rameur de participer aux Championnats d'Europe ESRF pour le pays dans lequel il a une adhésion en cours et de bénéficier de tous les autres avantages et événements de l'ESRF.